

Edito

Comme à son habitude le mois d'octobre arrive avec le passage à l'heure d'hiver, qui cette année se fera dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 octobre. Je vous épargne les hypothèses, la montre doit être reculée d'une heure : à 3 heures, il sera 2 heures et c'est donc une heure de sommeil qui sera gagnée, profitez-en et ne vous trompez pas, ce serait dommage !

La rentrée des classes est passée... mais l'agenda sera chargé pour ce mois d'octobre qui se verra également festif avec entre autre le traditionnel banquet des classes en 7.

Le 2ème concours photo sur le thème « Les Haies en fête » se termine lui le 27 octobre, il est encore temps de présenter vos photos, avec en prime la 1ère page du bulletin municipal 2018 !

Et en dernier lieu, n'oubliez pas le changement de jour de collecte des poubelles du mercredi 1er novembre férié et qui est donc reporté au samedi 4 novembre.

Lionel Blanc

AGENDA OCTOBRE

Mardi 3/10 à 14h : atelier de prévention sur la perte d'autonomie (voir article Fil)

Vendredi 6/10 de 16h30 à 19h : ANIM JEUNES 11/17 ans aux Haies avec Guillaume (salle du haut et city stade) Tél : 04 74 56 89 46 Mail : animjeune@cc-regiondecondrieu.fr

Samedi 7/10 de 9h à 15h : Déchetterie mobile aux Haies (parking du cimetière)

Samedi 7/10 de 10h30 à 22h : Fête intercommunale du jeu de la CCRC à Echalas

Dimanche 8/10 de 10h à 19h : Foire bio à Pélussin (salle des fêtes)

Vendredi 13/10 à 20h : "Murder partie", jeu de rôle organisé par l'Association Culturelle à la salle des fêtes : Un chevrier a été assassiné, il faut trouver le coupable...

Samedi 14/10 à 10h30 : Assemblée générale de La Pétanque à la salle des fêtes

Samedi 14/10 et dimanche 15/10 de 10h à 17h : Visite de la Miellerie au 573 chemin de Remillat aux Haies pour les journées nationales de la gelée royale

Mardi 17/10 de 14h à 18h : début de saison de la belotte organisée par l'Association des Fleurs, chaque mardi à la salle des fêtes (inscription sur place)

Mercredi 18/10 : Permanence SOLIHA à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie) renseignement gratuit sur les aides à l'amélioration de l'habitat (Tél. 04.37.28.70.20)

Samedi 14/10 à 10h : Info sur le BAFA au Point Information Jeunesse à Condrieu (15 rue des Granges)

Dimanche 29/10 : Banquet des classes en 7, 10h30 messe, 11h30 rassemblement au monument aux morts, 12h photo puis banquet

Mardi 31/10 de 18h à 20h : Les Apéros Bavards sur le thème "Les vaches s'enrhument sur le bitume", discussion avec Michel JABRIN, chargé de mission agriculture du Parc du Pilat sur la préservation du foncier agricole pour garantir une alimentation de proximité, au Petit Bouchon à Longes (gratuit)

Samedi 28 au dimanche 29 : Changement d'heure (-1h) dans la nuit

NOVEMBRE

Samedi 4/11 : collecte des poubelles au lieu du mercredi 1/11 jour férié

Mercredi 11/11 à 11h : cérémonie de la fin de la 1ère guerre mondiale au monument aux morts, suivie du verre de l'amitié

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

CLOTURE DU CONCOURS PHOTO "Les Haies en fête"



Pensez-y, vous avez jusqu'au **27 octobre** pour participer au concours photo de la mairie.
Le vote se déroulera pendant le vin d'honneur lors de la cérémonie du 11 novembre.
Le gagnant fera la page de couverture du bulletin municipal 2018.
Règlement à la mairie et sur le site internet de la mairie <http://www.leshaies.fr/>
Photos numériques et bulletin de participation à envoyer par messagerie électronique à la mairie à l'adresse suivante : mairie@leshaies.fr

VISITE DE LA MIELLERIE AUX HAIES !!

**Journées Découvertes de la Gelée
Royale Française
le Samedi 14 et dimanche 15
octobre de 10h à 17h.**

Dans le cadre du Groupement des Producteurs de Gelée Royale française (GPGR), les journées nationales de découverte de ce produit magique sont organisées partout en France (voir sur www.geleeroyale-info.fr).

Chez nous, vous êtes cordialement invités à venir découvrir comment est produite notre gelée royale, depuis la ruche jusqu'au pot ! Nous organisons des visites de 45 min environ. L'accès à la miellerie se fera uniquement à pied (500m depuis le parking au bord de la D59E, entre le Rozay et le Pilon).

Vous pourrez aussi déguster des miels et du pain d'épices ou des madeleines autour d'un petit café.

**Les débuts de visite sont à 10h,
11h, 14h, 15h, 16h et 17h.**

Adresse exacte de la miellerie :
573 chemin de Remillat
69420 Les Haies.



INTERCOMMUNALITE "Vienne Condrieu Agglomération"

Afin de pouvoir procéder aux différentes formalités administratives liées à cette fusion, les élus devaient le plus rapidement possible choisir le nom de leur future intercommunalité. Sujet évoqué lors de plusieurs réunions de travail avant l'été, le choix définitif du nom de la nouvelle communauté d'agglomération a été validé lors de la réunion mensuelle de travail des élus du mardi 12 septembre. Les élus de ViennAgglo, de la Communauté de Communes de la Région de Condrieu et de la commune de Meyssiez - qui rejoindra le nouvel ensemble au 1/01/2018 - ont choisi d'appeler "Vienne Condrieu Agglomération" la nouvelle Communauté d'Agglomération.

Si vous avez des questions vis à vis de cette fusion, n'hésitez pas à venir en discuter lors des permanences de la mairie **tous les vendredi de 16h30 à 19h**, nous vous accueillerons avec plaisir !

Un logement de l'OPAC aux Châtaigniers se libère. Si vous êtes intéressés signalez-vous en mairie.

BASSIN DE RETENTION

Le bassin de rétention situé au Clos du Soleil a pour vocation de récupérer les eaux pluviales. Cet espace est sécurisé par une clôture pour en interdire l'accès. Des poubelles et bouteilles ont été retrouvées dans cette zone.

Nous regrettons ces incivilités et en appelons à votre savoir-vivre.

AMELIORATION DE L'HABITAT

ATELIER DE PREVENTION

Dans le cadre de son conventionnement avec SOLIHA, la Communauté de Communes de la Région de Condrieu organise un atelier sur le thème de la prévention de la perte d'autonomie. A destination des personnes âgées et de celles qui les aident dans leur quotidien, cet atelier se tiendra :

**le mardi 3 octobre 2017, à 14 heures,
salle de l'Arbuel,
place du marché aux fruits à Condrieu.**

Voici le programme de l'atelier :

- Présentation des associations CRIAS et SOLIHA
- Repérage des risques de chutes par pièce du logement
- Présentation des aides techniques et financières, aménagements et travaux
- Moment de convivialité pour échanger sur des situations individuelles.

AMELIORER SON ISOLATION

Vous souhaitez réduire vos factures de chauffage et améliorer votre confort ?

L'isolation thermique de votre habitation est la première chose à envisager, elle est également bénéfique pour l'environnement car en réduisant les consommations, elle permet de préserver les ressources énergétiques et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Selon l'ADEME **30% de la chaleur des habitations s'échappe par les combles et la toiture, 25% par les murs, 10 à 15% par les ouvertures (fenêtres et vitres) et 7 à 10% par le sol.**

L'isolation de la toiture est la première étape à réaliser car c'est la plus rentable. Pour garantir une isolation réussie, il est important de choisir des matériaux adéquats avec des professionnels expérimentés.

Quelques gestes simples contribuent à la réduction des pertes de chaleur :

- Fermer les volets la nuit
- Calorifuger les tuyaux d'eau chaude sanitaire et de chauffage dans les pièces non chauffées
- Supprimer les entrées d'air froid sous les portes
- Isoler les coffrets des volets roulants

Plus d'infos :

auprès de SOLIHA (Tél. 04.37.28.70.20)
ou sur : www.renovtopn-info-service.gouv.fr et
www.ademe.fr

PACTE ENERGIE SOLIDARITE

Le Pacte Energie Solidarité est une offre d'isolation de combles perdus à 1€, issue d'un programme validé par l'Etat. Son objectif est de lutter contre la précarité énergétique des ménages français aux revenus les plus modestes, en réalisant des travaux leur permettant d'améliorer significativement la performance énergétique de leur logement.

Qui est éligible à ce programme ?

Pour accéder aux travaux d'isolation de vos combles à 1€, il est nécessaire :

- d'être propriétaire occupant ou locataire d'une maison individuelle
- d'avoir des combles perdus mal ou non isolés (isolation vieillissante plus de 15 ans)
- d'avoir un revenu fiscal de référence inférieur à un certain montant, selon le nombre de personnes qui composent le ménage (plafonds définis par l'ANAH).

Qui fait les travaux ?

Le Pacte Energie Solidarité a sélectionné des professionnels en France métropole, tous certifiés RGE et spécialistes de l'isolation des combles. Ces partenaires locaux sont les seuls habilités à isoler les combles perdus pour le Pacte Energie Solidarité. L'isolation par soufflage est un procédé qui permet d'isoler la totalité des combles en évitant la formation de pont thermiques qui sont sources de déperdition de chaleur.

Pourquoi 1€ ?

Ce sont en fait les fournisseurs d'énergie et de carburant, au travers des certificats d'économie d'énergie, qui financent l'isolation des combles. Le Pacte Energie Solidarité n'a recours à aucun financement public.

Comment faire la démarche ?

- Saisissez les informations concernant votre logement sur le simulateur dédié afin de vérifier votre éligibilité au programme.
- Suite à votre demande, un conseiller du Pacte Energie Solidarité vous recontacte entre 9 h 30 et 18 h 30 afin de valider votre demande.
- Vous recevrez alors un dossier sur votre adresse email ou par voie postale. Remplissez ce dossier et fournissez toutes les pièces justificatives demandées (copie de l'avis d'imposition sur les revenus).
- Un partenaire installateur se déplace afin d'exécuter le chantier en quelques heures seulement.

Pour + de renseignement ou inscription, consulter le site <https://www.pacte-energie-solidarite.com/> ou

téléphoner au 0 800 000838
(service et appel gratuits)

JEUNESSE

ANIM' JEUNES VACANCES DE TOUSSAINT

Les activités sont ouvertes à tous les jeunes de la CCRC âgés de 11 à 17 ans.

Pour voir le programme des animations des vacances d'octobre, consulter le site :

<http://cc-regiondecondrieu.fr/jeunesse-emploi/espace-jeunesse/>

Pré-inscriptions uniquement en ligne ou à l'accueil de l'Espace Jeunesse.

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne sur le site de la CCRC :

www.cc-regiondecondrieu.fr

Tél : 04 74 56 89 46

FETE DU JEU INTERCOMMUNALE

Samedi 7 octobre 2017 à Echalas,

ouverte à tous petits et grands habitants de la CCRC. Les Anim'Jeunes s'associent à la fête du jeu, au programme notamment pour les ados :

10h30 - 11h30 : fabrication de brochettes de bonbons (en collaboration avec la Maison de Retraite d'Echalas), réservée aux 11 - 17 ans : Sur inscription - 6 places.

14h30 - 18h : nombreux stands de jeux : tournoi de Molki inter-village animé par les animateurs des Anim'Jeunes : Sur inscription (ouvert à partir de 8 ans, pour tous les âges - équipes de 3 personnes)

18h - 22h : soirée festive (casse-croûte, bal folk...)

Informations et inscriptions dès septembre au
04 74 56 89 46

RENC' ARTS EN SCENE

Samedi 21 octobre 2017 à 20h45, salle de l'Arbuel à Condrieu

Une soirée ponctuée de surprises où nous vous attendons nombreux ! Renc'Arts est un projet créé et mené par des jeunes qui fréquentent l'Espace Jeunesse. Pendant 9 mois, ils sont allés à la rencontre de l'Art, de la culture et ont découvert plusieurs pratiques. Cette soirée sera la finalisation de ce projet. Elle sera présentée par l'illustre Damien Laquet, acteur et comédien (doublage voix Lapins Crétins, Power Rangers, etc.).

Au programme :

. Retour en image sur le projet et le film «Tutu vas voir», primé du clap Communication !

. Spectacle de danse du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, notre grand partenaire du projet

. Pot de l'amitié

Ouvert à tous - Gratuit - Informations et réservations auprès de Sophie MOREL au 04 74 56 89 46 ou à l'adresse mail :

jeunesse@cc-regiondecondrieu.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

ou recensement citoyen

Tous les jeunes français (filles ou garçons) doivent se faire spontanément recenser **entre le mois de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire.**

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Cette formalité est obligatoire pour vous inscrire sur les listes électorales. La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

**Se rendre en mairie
muni du livret de famille + carte
d'identité**

BAFA

Le Point Information Jeunesse organise une rencontre sur le BAFA.

**Samedi 14 octobre 2017
à 10h 15 rue des Granges
à Condrieu**

Comment s'inscrire ? Aides financières ? Etc.

Conditions :

- Résider sur le territoire de la CCRC

- Avoir au minimum 17 ans en octobre

- Etre disponible pendant les vacances de la

Toussaint pour passer la formation

Inscription obligatoire avant le **10/10/2017**

Renseignements au
04-74-56-89-46 ou sur
jeunesse@cc-regiondecondrieu.fr